

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0032179

Optique *148827* Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *2387*

Société : *ROYAL AIR MAROC*

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : *HARIFI BACHIR RACHID*

Date de naissance : *07-5-49*

Adresse : *64 HAY AL MAGHRIB AL ARABI SECT 1 TEMARA*

Tél. : *0661376226*

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

professeur LAZRAK ABDENNAZER
ORL - Chirurgie Cervico-Fadielle
3, Avenue Moutay Ismaïl - Rabat
Tél.: 05 37 20 03 86

Date de consultation : *09/01/2023*

Nom et prénom du malade : *A SRI Mourina* Age: *62*

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : *Trouble* RL

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *RABAT* Le *09/01/2023*

Signature de l'adhérent(e) : *M. ACCUEIL*



ACCUEIL

09/01/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
9 Jan 2014	C2		300 -	Professeur LAZRAR ABDENNOUR ORL - Chirurgie Cervico-Faciale 3, Avenue Moulay Ismail - Rabat Tél.: 05 37 20 03 86

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE KENZA Nafat RBATI Docteur en Pharmacie 0 Lot. Al Witak - Erac - Témara Tel: 05 37 64 50 36 Tel: 05 37 64 50 58	09/01/23	340,40

PHARMACIE KEN
Najat RBATI
Docteur en Pharmacie
4420, Lot. Al Wifak - Erac - Temara
Tel.: 06 37 64 50 36
INPE : 102061058

INPE : 102061969 ANA

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

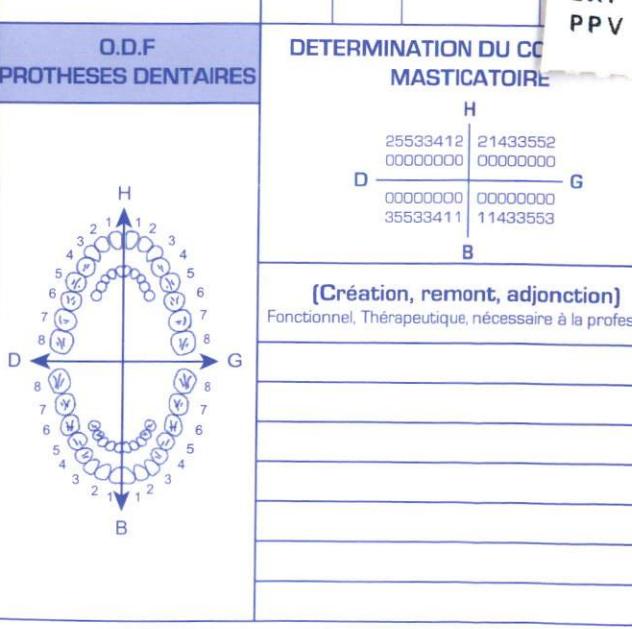
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HC

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de trait



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS



الأستاذ الأزرق عبد الناصر

Professeur Lazrak Abdennasser

Spécialiste des Maladies et de la Chirurgie des Oïrils, du Nez et du Larynx (O.R.L)
Diplômé en Oncologie de la Face du Cou
Diplômé dans le Traitement des Vertiges



أستاذ التعليم العالي بكلية الطب سابقا
اختصاصي في أمراض وجراحة الأذن، الأنف والحنجرة
حاصل على دبلوم أنكليوجيا الوجه والعنق
حاصل على دبلوم تشخيص وعلاج الدوار
الجراحة التقويمية للوجه والعنق
الفحوصات الوظيفية لجهاز السمع
والتوازن والاضطرابات الصوتية
الكبار - الأطفال
مسؤول سابق بمستشفى الاختصاصات بالرباط

Chirurgie Plastique et Réparatrice
de la Face et du Cou
Explorations Fonctionnelles oto-neurologiques
(surdité، Vertige) et Vocales
Adultes - Enfants
Ancien Responsable Hospitalier à l'Hôpital
des Spécialités

O.R.L

Rabat Le : 09. 01. 2023

Nom : ASRI Mounira

124,10 1. Soclev 1g

1 sachet

40,00 2. Cetipres 20mg

3 gr 1c poudre

52,80 3 - Octales 20mg

1 gr 1c poudre

123,60 4 - Flixonase 120 doses

1 pulvériseur / mercredi

poudre
10ml

Total 340,40 5 - Né Trovisil 10ml

2 fioilles x 2

14J

1 mois

05J

PHARMACIE KENZY
Najat RBATI
Docteur en Pharmacie
4420, Lot. Al Wifak - Erac - Témara
Tél.: 05 37 64 50 36
INPE : 102061058



Professeur LAZRAK ABDENASSER
ORL - Chirurgie Cervico-Faciale
3, Avenue Moulay Ismail - Rabat
Tél.: 05 37 20 03 86

3, شارع مولاي إسماعيل - حي حسان قرب باب الملاح - الرباط - الهاتف : 0537 70 35 89 - الفاكس : 0537 20 03 86

3, Avenue Moulay Ismail - Hassan - Rabat - Tel : 0537 20 0386 - Fax : 0537 70 35 89 - E-mail : lazna56@yahoo.fr